

ITINÉRAIRE STAGE

1

JE SOUHAITE EFFECTUER UN STAGE

- ❖ Je vérifie que le stage est inscrit dans ma maquette de formation
- ❖ J'identifie la/le responsable pédagogique
- ❖ Je me renseigne sur les modalités des stages

2

JE RECHERCHE UN STAGE

- ❖ Je fais mon bilan personnel
- ❖ Je définis mon projet de stage
- ❖ Je cible mes entreprises
- ❖ Je réalise mes outils de communication

3

JE SAISIS MA CONVENTION DE STAGE

- ❖ Je consulte le tutoriel Pstage

4

JE FAIS SIGNER ET VALIDER MES CONVENTIONS DE STAGE

- ❖ Je respecte l'ordre chronologique des signatures
 - Étudiant
 - Entreprise (Tuteur professionnel & Responsable de l'organisme d'accueil)
 - Enseignant
 - Composante

INTRODUCTION

Ce guide a pour ambition de vous informer et de vous guider dans les différentes étapes de la recherche d'un stage.

Après avoir réalisé votre bilan personnel, défini votre projet de stage, analysé votre marché de l'emploi, il faudra passer à l'action.

C'est en ce sens que ce guide vous rappelle les objectifs attendus d'un stage, vous apporte les outils nécessaires dans vos recherches, et vous indique la procédure à suivre pour obtenir une convention.

Le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) se tient à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.



1



JE SOUHAITE EFFECTUER UN STAGE

▪ EST-CE QUE JE PEUX EFFECTUER UN STAGE ?

Avant de commencer un stage il faut **impérativement** qu'une convention de stage soit signée entre l'organisme d'accueil, l'établissement d'enseignement supérieur et vous-même.

Cette convention est le document qui permet de vous couvrir en cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle et qui sera validé par le BAIP.

Il est donc nécessaire qu'elle soit régularisée avant le début de votre stage (15 jours avant le début du stage et 30 jours pour des stages à l'étranger).

ATTENTION, il ne faut pas vous engager avec une entreprise à l'étranger tant que vous n'avez pas l'accord de votre enseignant et du BAIP.

Pour obtenir une validation au niveau du BAIP, il est aussi impératif que votre **stage soit inscrit dans la plaquette** de votre formation. Il peut être obligatoire ou optionnel. Renseignez-vous auprès de votre composante pour avoir ces informations ou consultez le [site du BAIP pour connaître les dates des stages](#).


▪ QUELLES SONT LES MODALITÉS POUR DU STAGE ?

Durée du stage:

Le stage doit être d'une durée **comprise entre 2 semaines à 6 mois** (tous stages confondus), en fonction de la durée indiquée sur la plaquette de votre formation.

Gratification du stage:

Pour un stage d'une durée **inférieure à 2 mois** (44 jours effectifs maximum), il n'y a **pas d'obligation de gratification**.
Pour un stage **supérieur ou égal à 2 mois** (à partir de 45 jours effectifs), la **gratification est obligatoire** (3,90 € de l'heure).



Retrouvez toutes les
réponses à vos
questions sur la FAQ
du BAIP !



2



JE RECHERCHE UN STAGE

Toute recherche de stage ou d'emploi doit être **préparée** et considérée comme une **démarche active** !
Pour être efficace, vous devez disposer des **bons outils** et
démarrer votre recherche avec un minimum de **méthode** et **d'organisation**.

▪ QUELLES SONT LES ÉTAPES ?

1 - Réaliser son bilan personnel

Faire son bilan personnel et professionnel est une étape primordiale à vos démarches de recherche de stage ou d'emploi.
C'est faire un état des lieux :

- de vos atouts, vos compétences c'est-à-dire vos savoirs (connaissances), savoir-faire (ce que vous êtes capable de faire) et savoir-être (vos traits de personnalité). Il est important de les identifier et les décrire en analysant toutes vos expériences (expériences de formation, expériences professionnelles et personnelles)
- de vos motivations, c'est à dire ce qui vous met en action : vos envies, vos centres d'intérêt, vos valeurs

Vous pouvez aussi faire votre bilan grâce au Portefeuille d'Expériences et de Compétences que l'université met à votre disposition.

➤ Pour en savoir plus sur le [PEC](#)



2



JE RECHERCHE UN STAGE

2 - Définir des objectifs de stage

Définir un projet de stage, c'est définir « une offre de service » aux entreprises.

Pour cela, le stage doit répondre à 4 objectifs majeurs:

- professionnels : acquisition de compétences (savoir-faire, savoir-être, ...)
- sociaux : découverte du milieu économique (acteurs, culture d'entreprise, clients fournisseurs...)
- pédagogiques : application des connaissances
- personnels : meilleure connaissance de vos goûts et de vos aptitudes, développement de votre réseau

3 - Connaître le marché et cibler ses candidatures

Dans quel secteur d'activité? Quelles sont les entreprises qui exercent dans ce secteur? Au sein de l'entreprise? Quelle mission suscite le plus mon intérêt? Quels types d'emploi, de fonctions? Quelles compétences?

Cette étape consiste à réunir le maximum d'informations sur les métiers, les secteurs et les entreprises. Vous allez étudier les attentes des entreprises et la réalité de votre marché. Comme un vendeur qui se renseigne sur sa future clientèle, validez vos "cibles" à travers du concret ! Il est primordial d'accorder une place importante à l'étude des entreprises. Avant d'entrer en contact avec des employeurs potentiels, vous devez les connaître... Vous allez devoir enquêter sur les entreprises afin de pouvoir envoyer la candidature la plus pertinente possible.

OÙ CHERCHER?

Pour cette étape vous pouvez :

- Faire une recherche d'établissement sur l'application P-Stage dans votre ENT
- Consulter les fiches métiers de l'APEC
- Consulter les fiches métiers de Pôle Emploi
- Consulter les répertoires de l'emploi de l'ODIF
- Utiliser les réseaux professionnels et développer votre e-reputation (LinkedIn, Viadeo)



2



JE RECHERCHE UN STAGE

4 – Communiquer

Bien communiquer c'est connaître sa cible et son objectif, c'est savoir adapter son langage et son style à son interlocuteur.

Le **CV** sert à se présenter, c'est la première image que l'on donne de soi.

La **lettre** reflète la motivation, précise le projet ; elle doit susciter un entretien.

L'**entretien** est le moment où l'on peut vraiment se faire connaître, révéler sa personnalité, faire connaissance avec son interlocuteur, lui poser des questions sur l'entreprise, le poste...

Le BAIP vous propose des ateliers et des conférences pour optimiser vos outils de communications !

[Pour consulter le programme et vous inscrire en ligne](#)

Par ailleurs dès que vous déposez votre CV sur le réseau professionnel de l'université, Lilagora, vous bénéficiez d'une analyse et éventuellement de conseils personnalisés de la part de professionnels de l'insertion.

Cliquez ici pour retrouver
tous les outils
méthodologiques pour
vous aider à réaliser toutes
ces étapes !





3

JE SAISIS MA CONVENTION DE STAGE

Une fois que vous avez trouvé votre stage, vous allez pouvoir créer votre convention.

Pour comprendre comment saisir votre convention de stage **consultez le tutoriel** en page d'accueil de l'application P-stage





JE FAIS SIGNER ET VALIDER MES CONVENTIONS DE STAGE

- ❖ **Suivant votre formation d'origine**, plusieurs cas de figure existent:
 - ❖ Vous pouvez imprimer directement la convention
 - ❖ Le gestionnaire de votre composante vous envoie, après vérification, le pdf de votre convention par mail
 - ❖ Le gestionnaire de votre composante imprime, après vérification, la convention et vous remet les exemplaires

- ❖ Dans tous les cas, la convention doit être imprimée:
 - en **3 exemplaires** pour les stages en France
 - en **4 exemplaires** pour les stages à l'étranger

- ❖ Signez **tous les exemplaires** et faites les signer par votre tuteur professionnel, le responsable de l'entreprise et votre enseignant, puis respectez la procédure correspondant à votre formation d'origine



INFORMATIONS PRATIQUES

Vous avez la possibilité de vous faire conseiller par le BAIP :

Lieu

Maison de l'étudiant
Niveau Forum +1
Bâtiment A - A3.025

Horaires

Lundi et Jeudi : 9h30-12h30 / 14h00-17h30
Mardi et Mercredi : 9h00-12h00 / 14h00-17h00

